

**Comité stratégique de filière régional alimentaire**  
**21 janvier 2014 à la Préfecture de la Région d'Ile-de-France**

*Le CSFR Alimentaire était présidé par M. Laurent FISCUS, préfet secrétaire général pour les affaires régionales d'Ile-de-France, et Mme Corinne RUFET, vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie.*

## **Ouverture du CSFR : jouer collectif**

### *Intervention de M. FISCUS*

5<sup>ème</sup> CSFR dans la région après l'automobile, l'aéronautique, les éco-activités et le numérique, cette 1<sup>ère</sup> réunion d'installation du CSFR alimentaire est un signal fort adressé à tous les partenaires de cette filière : le maintien et le développement d'une filière alimentaire en Ile-de-France est stratégique et il faut par conséquent jouer collectif pour renforcer sa compétitivité. L'Ile-de-France a une densité importante d'entreprises dans ce secteur et beaucoup d'acteurs institutionnels interviennent au profit de cette filière, ce qui nécessite une bonne coordination dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Le périmètre de ce CSFR peut être résumé par « du champ à l'assiette ». Tous les maillons de cette filière étant interdépendants, il est nécessaire d'avoir une bonne vision des dynamiques à l'œuvre, de l'amont à l'aval, en n'oubliant aucun acteur.

Le but de ce CSFR n'est pas de constituer de nouveaux groupes de travail supplémentaires ou de réitérer les travaux de ces derniers mois. Il vise à capitaliser et à traduire de façon très opérationnelle les travaux et conclusions des rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire qui ont eu lieu début 2013 et du contrat national de filière alimentaire signé le 19 juin 2013 par les ministres chargés de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du redressement productif et les organisations professionnelles de la filière. Des priorités d'action doivent être dégagées.

Dans cette perspective, les atouts et contraintes de l'Ile-de-France seront prises en compte. La région est le plus important bassin de consommation (12 millions d'habitants). Elle est par ailleurs dotée du premier marché de gros national à Rungis. Plusieurs actions en cours et pistes d'actions à conduire sont soulignées :

- Les travaux en cours du « Pass' Filière » agroalimentaire, qui bénéficient de l'aide de la région. Leur avancement sera suivi dans le cadre du CSFR.
- L'optimisation des circuits de proximité, incluant l'artisanat, permettrait de répondre aux attentes de consommateurs soucieux de qualité sanitaire et de préservation de l'environnement.
- La valorisation de production franciliennes sur le territoire national et à l'export est un axe d'action à privilégier.
- L'extension du périmètre du pôle de compétitivité VITAGORA à l'Ile-de-France est un atout pour dynamiser la R&D de la filière francilienne.

### *Intervention de Mme RUFET*

Mme RUFET rappelle l'importance du jeu collectif entre l'Etat, la Région, les collectivités, et les membres de la filière alimentaire. L'agriculture et l'alimentation sont des priorités pour la région. L'objet de ce CSFR est également de se poser les questions : comment nourrit-on les franciliens ? Comment développe-t-on une agriculture durable et rentable ? Comment souhaite-t-on gérer nos territoires ? Une convergence des idées dans le but de l'intérêt de chacun est nécessaire et le CSFR doit être l'instance où s'exprime cette convergence.

Le Conseil Régional entend contribuer à la structuration des filières à travers les programmes Pass' Filière désormais lancés pour les secteurs agroalimentaire, horticulture-pépinière, bois-forêt.

Les dispositifs ATREA et ARAQ vont évoluer d'ici la fin de l'année 2014, pour permettre d'agir plus en faveur de l'emploi, du développement durable et de la qualité des produits.

Les entreprises de la filière alimentaire sont éligibles aux aides du Conseil régional que sont PREVAIR, les garanties d'emprunt en partenariat avec Bpifrance, les appels à projet PM' UP, et le nouveau dispositif Rebond dédié aux entreprises en difficulté.

En 2014, la région devient autorité de gestion du FEADER et doit notamment tracer la feuille de route du FEADER 2014-2020 en conjuguant les objectifs régionaux avec les orientations nationales et les règles de la PAC.

2014 est l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire, qui est une priorité pour le Conseil Régional. La réduction du gaspillage contribue à la productivité des entreprises. Par ailleurs, Mme RUFET présentera en février 2014 un rapport en vue de développer un plan de méthanisation et le compostage des déchets alimentaires, dans le cadre du SRCAE (schéma régional climat air énergie).

#### **→ Le contrat national de filière alimentaire :**

### *Intervention de Mme CHAPALAIN, directrice générale de l'ANIA*

Il y a 16 mois était lancé le contrat national de filière alimentaire. Il fait suite aux Etats Généraux de l'Industrie, lors desquels a été constaté le manque de solidarité dans une même chaîne de valeur, contrairement à ce qu'on peut trouver dans d'autres pays, comme l'Allemagne. Ces Etats Généraux ont donné lieu à la constitution de 14 comités stratégiques de filières au niveau national, dont l'alimentaire.

En septembre 2012, les rencontres régionales pour l'avenir de l'agroalimentaire ont donné lieu à 140 ateliers qui ont formulé 1000 propositions au niveau national, sur 5 thématiques principales :

- L'emploi ;
- Le financement des entreprises ;
- Le défi vert ;
- L'export ;
- Les relations dans la filière.

La conjoncture est assez mauvaise pour la filière.

En 2013, la filière alimentaire a connu des difficultés importantes, avec une baisse de 0,2 points en valeur de la consommation alimentaire sur une année, pour la première fois. Les causes sont multiples, mais parmi elles, la fraude à la viande de cheval a fait chuter les ventes de plats préparés et a dégradé l'image de l'ensemble du secteur.

En ce qui concerne la demande extérieure, l'agroalimentaire français reste excédentaire de 8,5 milliards d'euros en 2013 contre 9,2 milliards d'euros en 2012, mais ce bon chiffre ne doit pas cacher que les échanges se sont ralentis depuis 2011. On constate une atonie de la demande, en import et en export, sur l'alimentaire. Ce sont par ailleurs les boissons, les produits laitiers et les céréales qui tirent la balance commerciale vers l'excédent, car les autres catégories de produits sont en effet déficitaires. Peu d'acteurs de la filière sont présents sur l'export : 500 entreprises exportent parmi les 13 000 entreprises de la filière. D'une manière générale, 2 entreprises françaises sur 10 exportent ; alors que 8 entreprises allemandes sur 10 sont exportatrices.

Le secteur est également confronté à une pyramide inversée : 7 gros distributeurs livrent une « guerre des prix », qui impacte le reste de la filière. Le prix élevé et volatile des matières premières et la pression à la baisse des prix exercée par la grande distribution contribuent à la réduction des marges brutes des entreprises du secteur, qui ont perdu 5 points sur la dernière décennie.

Les filières animales subissent une forte concurrence, notamment de l'Allemagne.

Le 19 juin 2013, a été signé le contrat national de filière alimentaire. C'est un contrat qui se veut en cohérence avec les autres plans nationaux tels que le programme national pour l'alimentation, le plan d'action pour l'export, le pacte contre le gaspillage alimentaire, la nouvelle France industrielle, en particulier l'alimentation du futur.

**Sur l'emploi dans la filière :** pour la première fois, la filière a perdu des emplois : 5000 en 2013, et il y a eu plus de 300 défaillances d'entreprises.

- La filière agroalimentaire s'est organisée pour signer un contrat de génération ambitieux et pragmatique. Il regroupe 40 professions signataires, 820 000 salariés (sauf la grande distribution) et 80 000 entreprises. Son objectif est d'embaucher 90 000 personnes à fin 2016, de former 150 000 jeunes en alternance d'ici 2017 et de former aux savoirs fondamentaux plus de 5000 salariés.
- Le portail <http://alimetiers.com> a été mis en place pour valoriser les métiers dans l'alimentaire et promouvoir les offres d'emploi.
- Le groupe de travail emploi du CSF national a lancé une réflexion sur la qualité de vie au travail avec pour objectif un plan d'action en juin 2014.

#### **Sur le financement et l'innovation**

- une plateforme unique a été mise en place, Food For Life, afin de valoriser les outils existants.
- La mise à jour du guide des aides aux entreprises agroalimentaires en partenariat avec l'Ordre des experts comptables est en cours.
- Des journées d'information ont eu lieu en région avec Bpifrance, pour informer les entreprises sur les outils financiers à leur disposition.

**Sur le défi vert,** ou comment faire de la transition écologique une source de développement économique ?

- Il est nécessaire de valoriser les bonnes pratiques déjà en place.
- Une action Usine Sobre sera mise en place avec l'ACTIA et l'ADEME.
- Un guide d'autodiagnostic sur la RSE sera diffusé, établi en collaboration avec le ministère de l'écologie.
- Sur l'efficacité énergétique, une évaluation des prestataires est en cours.

**Sur l'export,** il faut encourager les initiatives collectives et faciliter les démarches des entreprises.

- On peut citer l'exemple du Comité Asie, qui vise à lever les obstacles et actionner tous les leviers disponibles pour dynamiser les exportations vers l'Asie.
- Une charte anti-fraude sera mise en place.
- La promotion du modèle alimentaire français passe aussi par la mise en avant des labels EPV et la présence au pavillon français de l'exposition universelle de Milan en 2015.

**Sur l'amélioration des relations dans la filière**, le point le plus difficile, la filière s'est engagée à promouvoir la médiation inter-entreprise mais la distribution n'a pas encore rejoint cette démarche.

**En conclusion** : la mobilisation de tous les acteurs professionnels et des pouvoirs publics est manifeste. Il faut travailler en subsidiarité des plans nationaux déjà lancés (par exemple l'usine du futur). La profession exprime une certaine frustration sur la question du juste prix : il faut mettre fin à la guerre des prix, qui impacte l'investissement, l'innovation, la capacité à exporter et l'emploi.

→ **La déclinaison régionale du contrat de filière alimentaire :**

*Intervention de Mme ZALAY, directrice de la DRIAAF*

Le CSFR s'inscrit dans une logique de convergence des politiques publiques dans la prise en compte de la filière alimentaire « du champ à l'assiette ».

Dans le contexte nouveau créé par la réforme de la PAC, de véritables stratégies de filière sont à bâtir pour accompagner l'adaptation individuelle et collective des producteurs, c'est le sens du travail de réflexion demandé par le ministre M. Stéphane LE FOLL à FranceAgriMer. Le CSFR s'articule bien entendu avec cette réflexion et la complète en aval.

L'objectif n'est pas, pour ce CSFR, de refaire les rencontres régionales. Il s'agit de décliner, de façon concrète, certaines pistes d'action et d'inclure toute la filière, puisque les rencontres portaient sur la filière de l'industrie agroalimentaire, alors que le CSFR est sur la filière alimentaire dans sa globalité.

Des actions ont d'ores et déjà été mises :

- la désignation d'un référent régional pour les services de l'Etat en la personne de Richard Smith, directeur adjoint de la DRIAAF ;
- des visites d'entreprises du référent régional le plus souvent possible conjointement avec la Direccte et l'ARIA ;
- la mise en place d'un réseau de détection et d'accompagnement des entreprises en difficulté associant DRIAAF/DIRECCTE/ARIA et le Commissaire au redressement productif ;
- l'organisation de rencontres collectives ou bilatérales des entreprises avec Bpifrance.

Le ministre délégué chargé de l'agroalimentaire, M. Guillaume GAROT, attend des pistes d'action pour mars 2014 et le plan d'action pour mai 2014.

*Intervention de M. Franck TARRIER, directeur adjoint de la DIRECCTE*

La DIRECCTE se mobilise avec la DRIAAF pour le contrat de filière alimentaire et le CSFR, en mobilisant des outils des politiques nationales du développement économique et de l'emploi. Ce faisant, elle s'emploie aussi à prendre en compte les spécificités de la filière alimentaire pour atteindre les objectifs du CSFR. Ces outils sont à disposition des entreprises du secteur alimentaire, en particulier :

- **En matière d'emploi** : les emplois d'avenir, désormais ouverts au secteur marchand ; les contrats de génération qui peuvent être compris dans une stratégie de reprise ou transmission.
- **En matière de mutations économiques**, la déclinaison régionale de la charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises de production et de transformation du secteur de l'agroalimentaire et de leurs salariés (37 entreprises accompagnées en 2012, 85 entreprises en 2013). Une nouvelle phase s'ouvrira en juin 2014 avec une nouvelle charte nationale en cours d'élaboration.
- **Pour aider les entreprises en difficulté**, le réseau du commissaire au redressement productif est d'autant plus efficace que les difficultés lui sont signalées en amont par le chef d'entreprise.
- **Sur le volet export**, la Direccte se mobilisera aux côtés de la Région, qui est chef de file du plan régional d'internationalisation des entreprises (PRIE), et ses partenaires.

Les industriels sont encouragés à prendre connaissance des nombreuses actions à leur disposition, qui sont listées dans le dossier participant.

### Questions de la salle

M. Hervé LECESNE, Président de l'ARIA Ile-de-France souligne l'existence d'une véritable guerre des prix avec la grande distribution, qui a des effets négatifs sur l'emploi, l'investissement et l'innovation. La marge des entreprises diminue : il est nécessaire que les consommateurs prennent conscience du juste prix des choses. Beaucoup d'entreprises pourraient choisir de délocaliser pour baisser leurs coûts.

M. Laurent FISCUS indique que cette alerte sera rapportée au niveau national. Il faut également agir au niveau régional, en intégrant au maximum la grande distribution dans les travaux opérationnels du CSFR, une fois achevée la campagne de négociation en cours.

M. FISCUS reprend le thème de la lutte contre le gaspillage : sujet économique et éthique, de grande ampleur. Il propose d'agir au niveau régional en s'inspirant de ce qui se fait déjà avec les banques alimentaires dans la grande distribution.

Mme RUFET indique que le Conseil régional organise un forum régional sur ce thème le 8 avril prochain. Une piste étant de d'encourager l'évolution des pratiques dans la grande distribution.

M. CUYPERS, CESER, suggère de réfléchir au goût, à la durabilité et la saisonnalité des produits fournis dans la restauration collective.

Les associations ont des difficultés logistiques pour collecter l'aide alimentaire disponible.

Pour M. Francis LEFEBVRE, secrétaire général de la SEMMARIS une réflexion est à mener sur les rations non consommées dans les écoles et les hôpitaux. L'éducation des consommateurs est aussi à faire.

Mme LEFORT, Macarons Gourmands, indique que les industriels ne connaissent pas tous les dispositifs d'aide qui existent déjà. Seule l'implication active de sa société dans les travaux de l'ARIA et de la CCI 91 lui ont donné accès à cette information.

Il est indiqué en réponse qu'une action spécifique du plan d'action du CSFR est dédiée au développement des relais d'information en direction des entreprises.

M. Gilles DUAULT, KUBLI, confiseur, souligne que les transformateurs de sucres sont pris en étau entre le prix du sucre, qui a considérablement augmenté et la grande distribution qui veut maintenir ses prix d'achat. D'autre part, à l'export, les transformateurs français sont pénalisés par cette augmentation du prix de la matière première.

Mme RUFET souligne que l'on retrouve ici la question du juste prix à traiter avec les consommateurs et la grande distribution.

### → Les démarches et projets de structuration et de valorisation de la filière :

*Intervention de M. LECESNE, Président de l'ARIA*

- L'image de la filière alimentaire s'est fortement dégradée ces derniers temps. Autant les PME sont appréciées dans leur environnement, autant l'industrie agroalimentaire est décriée au niveau national à travers les médias. Des visites de ministres dans les IAA, en région IDF par exemple, aideraient à améliorer l'image de l'industrie.
- Les promotions à des prix dérisoires dans la grande distribution égarent le consommateur quant à la notion de juste prix.
- L'ARIA se réjouit de l'ensemble des dynamiques régionales en cours et notamment de la mise en œuvre du Pass'Filière IAA avec l'aide du Conseil Régional, qui a ainsi reconnu l'importance économique de la profession. La filière alimentaire, qui emploie environ 420 000 salariés, induit autant d'emplois indirects en logistique, emballage, sous-traitance.

### Témoignages des entreprises

Richard SMITH remercie Hervé LECESNE et précise que les actions du PASS filière seront présentées lors du 2eme CSFR qui se tiendra au 2<sup>ème</sup> semestre. Il remercie les professionnels qui ont accepté de témoigner de leurs dynamiques régionales, les CSFR étant un lieu d'échange autour de situations concrètes pour identifier les meilleures orientations et leviers d'action.

*Intervention de M. LEMELLE, Président de la société RERO*

La Société RERO, marque Charles Keller, a été créée en 1949 sur Sartrouville. La famille LEMELLE l'a rachetée en 2005 et s'est implantée sur un nouveau site, à Argenteuil, en 2008. Elle fabrique des produits de charcuterie cuits : saucisses ; viandes cuites ; plats assemblés (choucroutes). Elle produit 2200 tonnes de charcuterie par an et emploie 50 personnes, pour un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros. Elle a mis en place une plateforme logistique mutualisée avec d'autres industriels.

Elle bénéficie du label « Talent Ile-de-France ».

80 % de la matière première vient de la filière viande d'Ile-de-France. L'entreprise a développé une gamme de produits « porc francillin ». Elle souhaite se développer sur l'export en valorisant ce label francilien.

Les difficultés de l'entreprise :

- La baisse des marges ;
- Le faible taux d'aide à l'investissement en Ile-de-France ;
- Les complexités administratives par rapport aux démarches d'exportation ;
- Le manque de notoriété de l'Ile-de-France sur la filière alimentaire.

Les opportunités :

- Une demande en croissance des consommateurs pour des produits locaux ;
- Une démarche « saveur Paris Ile-de-France » qui commence à être connue ;
- Une interrogation collective des professionnels pour valoriser la filière.

En conclusion, et si demain le jambon de Paris était fait en Ile-de-France ?

Intervention de M. BLAISE, Directeur général de la Société East Balt, et de Mme BOGIRAUD, Directrice QSE

La Société EAST BALT dispose de deux sites en France : un à Aix en Provence et un à Fleury Mérogis. Elle compte 210 salariés pour un chiffre d'affaires de 61,5 millions d'euros. Elle fabrique des buns, et son client principal est Mc Donalds. Elle produit 3 millions de buns par jour.

Cette société d'origine américaine a souhaité mettre en place, en 2001, une filière d'approvisionnement local. Ce travail a nécessité plusieurs années afin de développer avec les producteurs une qualité de blé nécessaire à la fabrication des buns, en remplacement des blés canadiens et américains importés jusqu'alors. Elle a également mis en place toute une démarche de traçabilité à la parcelle, afin de pouvoir mieux cerner les pratiques des agriculteurs.

Sa problématique principale reste de conserver des producteurs de certains blés de force, les agriculteurs préférant souvent se développer vers d'autres types de blés jugés plus rentables.

Les enjeux de la filière d'après l'industriel :

- Développer les relations moyen et long terme avec l'amont, pour pouvoir innover et améliorer ;
- Développer les variétés de blés ;
- Maîtriser les prix des matières premières ;
- Développer la contractualisation pluri-annuelle ;
- Peser sur l'évolution de la PAC.

Intervention de Mme BENBRAHIM, dirigeante de la Société Eurodélices, Conseiller du Commerce Extérieur de la France

La Société EURODELICES est une PME créée à Rungis en 2002. Elle compte actuellement 18 employés et a un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. La totalité de son chiffre d'affaires est réalisé à l'export. La Société a 7000 références, fabriquées par des grands groupes ou des PME, qu'elle adapte aux marchés étrangers.

La gérante de la Société est également Conseiller du Commerce Extérieur de la France. Il existe 4300 CCEF, dont 1700 sur le territoire national et 2600 à l'étranger. Ces CCEF ont pour mission de conseiller les chefs d'entreprise dans leur démarche à l'export, dans le cadre de parrainages. Il s'agit d'un appui bénévole, de pair à pair, disponible pour tous les secteurs d'activités. Le site [www.cnccef.org](http://www.cnccef.org) peut être utilement consulté par les industriels intéressés.

Tous les industriels n'ont pas les moyens d'investir dans les ressources nécessaires pour partir à l'export : le développement de la mutualisation des moyens est à inclure dans les plans d'actions régionaux.

Intervention de M. DU PATY, Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture

M. DU PATY présente le projet d'étude visant une meilleure valorisation des produits régionaux sur le carreau des producteurs de Rungis, à l'initiative, de la Chambre régionale d'agriculture, de la DRIA AF, du CERVIA et de la SEMMARIS. Celle-ci vise à :

- mieux valoriser le carreau des producteurs en optimisant sa surface et les services potentiels pour lui donner des perspectives d'avenir ;
- examiner en quoi le carreau peut être un outil pour promouvoir les filières spécialisées franciliennes ;
- valoriser la marque « saveurs Paris Ile-de-France » ;
- illustrer la valeur territoriale de l'activité de Rungis, avec le Carreau comme vitrine, y compris vers les restaurateurs porteurs de l'image gastronomique régionale.

Martine FERNEX rappelle les dispositifs mis en place par le conseil régional que sont notamment les PASS filière, les garanties d'emprunt en partenariat avec Bpifrance et le dispositif Rebond.

Elle indique par ailleurs la mise en place prochaine d'une agence « Paris Region Entreprises » intégrant les missions aujourd'hui assurées par l'ARD et le CFI.

Le plan d'action proposé pour la filière alimentaire d'Ile-de-France est remis aux participants sous forme de tableau de bord. Le plan d'actions régional traduit les engagements autour de 5 grands objectifs :

- Consolider et créer des emplois, améliorer l'attractivité de la filière ;
- Relever le défi vert en associant compétitivité économique, performance écologique et énergétique ;
- Stimuler les investissements et l'innovation pour moderniser la filière et renforcer sa compétitivité ;
- Perfectionner et promouvoir la qualité des produits franciliens ;
- Améliorer les synergies au sein de la filière pour créer davantage de valeur ajoutée.

Le tableau de bord des actions sera mis en ligne, avec les présentations faites au cours de la réunion.

## **Conclusion**

Il est demandé aux participants de faire part de leurs remarques, compléments et souhait de priorisation d'action d'ici fin février aux adresses mail suivantes [francois.mauvais@agriculture.gouv.fr](mailto:francois.mauvais@agriculture.gouv.fr) et [laurent.ham@direccte.gouv.fr](mailto:laurent.ham@direccte.gouv.fr)

Un rapport d'étape sera transmis au niveau national en vue du prochain Comité stratégique de filière prévu en mars 2014.

Un prochain CSFR se tiendra au 2<sup>ème</sup> semestre au cours duquel notamment les conclusions et orientations du PASS FILIERE agroalimentaire seront présentées.



## Participants

Nom	Prénom	Acteurs régionaux	Fonction
<b>ASTRUC</b>	Christian	SARL 77 Astruc	
<b>BELLA</b>	Bernard	CCC	
<b>BELLANGER</b>	Christophe	UBIFRANCE	Directeur Régional Ile-de-France
<b>BENBRAHIM</b>	Ilham	EURODELICES	Directrice Générale
<b>BERTHEAU</b>	Gilles	CTMP	Directeur
<b>BIBERON</b>	Michel	Chambre agriculture Seine et Marne	MEMBRE ELU ET MEMBRE DE LA COMMISSION ECONOMIE DIVERSIFICATION INNOVATION
<b>BIZE</b>	Sandrine	CGAD	Chef de Département Hygiène Qualité Sécurité et Environnement
<b>BLAISE</b>	Christophe	East Balt France	Directeur Général
<b>BODIVIT</b>	Gautier	CFE-CGC AGRO	RESPONSABLE DEVELOPPEMENT
<b>BOGIRAUD</b>	Chrystel	East Balt France	DIRECTRICE QSE & FILIERE BLE
<b>BONNIN</b>	Isabelle	INRA	Chargée de mission
<b>BREUILLET</b>	Christophe	VITAGORA	DG
<b>CASSAN</b>	Laure	ANDRESY CONFITURES	Directrice Générale
<b>CAUVIN</b>	Nathalie	DIRECCTE IDF	Adjointe au chef de service territorial 77/78/93/95
<b>CHANCEL</b>	Françoise	Chambre d'agriculture Région Ile-de-France	Chargée de mission diversification
<b>CHAPALAIN</b>	Catherine	ANIA	Directrice générale
<b>CHARDENOT-FRADIN</b>	Odile	OPCALIM	Conseillère formation IDF
<b>CHILLAUD</b>	Thierry	DDPP92	Directeur adjoint
<b>CHOUAT</b>	Imène	DIRECCTE UT91	
<b>CLUZELLE</b>	Cécile	Pôle d'Innovation des Charcutiers Traiteurs	Directrice
<b>COLIN-THOMAS</b>	Brigitte	Rectorat de Versailles	Déléguée Académique à l'Enseignement Technique
<b>CUYPERS</b>	Pierre	CESER	Président de la commission agriculture
<b>DAL FARRA</b>	Véronique	Conseil régional IDF	Chargée de mission Pôles de compétitivité
<b>DE BIASI</b>	Laure	IAU	Chargée d'études Département Environnement Urbain et Rural
<b>DE CHAMPSAVIN</b>	Eric	Ecole FERRANDERI	Directeur adjoint
<b>DELPY</b>	Alain	MULTIX DETECTION	Responsable Ventes et Marketing
<b>DO COUTO</b>	Marie-Frédérique	CRMA	SG
<b>DU PATY</b>	François	Chambre d'agriculture Région Ile-de-France	Directeur
<b>DUAULT</b>	Gilles	KUBLI	Président

<b>DUMESNIL</b>	Jean-Luc	Conseil régional IDF	Chargé de mission - Vice-présidence Environnement, Agriculture, Energie
<b>EUSTACHE</b>	Mireille	CCI Paris IDF	
<b>FERNEX</b>	Martine	Conseil régional IDF	Sous directrice du développement économique-Unité Développement
<b>FISCUS</b>	Laurent	Préfecture de la région IDF	Préfet SGAR
<b>FITOUSSI</b>	Bastien	GAB	Chargé de mission filières
<b>GAUNY</b>	Emmanuel	SOPEXA	Directeur des Projets Collectivités Territoriales et Europe
<b>GAY</b>	Aurélien	Préfecture de la région IDF	Chargé de mission SGAR
<b>GRAINDORGE</b>	Marc	CERVIA	Responsable Département
<b>GUEHENNEC</b>	Jean-Claude	Union des Syndicats de producteurs de fruits et légumes d'Ile-de-France (USPFL)	Président
<b>GUILLAUME</b>	Karine	DDPP93	
<b>HAM</b>	Laurent	DIRECCTE IDF	Chargé de mission développement international
<b>HAYEM</b>	Albert	DGPAAT	
<b>HIRECHE</b>	Chafia	DIRECCTE IDF	Chargée de mission
<b>JEAN-JOSEPH</b>	Gwladys	INRA	Chargée de mission
<b>JOLY</b>	Claire	DIRECCTE IDF	
<b>JOUANOT</b>	Sylvie	Rectorat de Versailles	INSPECTRICE
<b>KIRTHICHANDRA</b>	Annie	DRIAAF	
<b>LE PECHEUR</b>	Eric	CCC	Président
<b>LECCIA</b>	Valérie	Préfet 78	
<b>LECESNE</b>	Hervé	ARIA IDF	Président
<b>LECLERE</b>	Maxime	DIRECCTE IDF	Chef DECI
<b>LEFEBVRE</b>	Francis	SEMMARIS	Secrétaire Général
<b>LEFORT</b>	Marianne	INRA	Déléguée régionale
<b>LEMELLE</b>	Benoît	RERO Charles Keller	Président
<b>LENGLET</b>	Michèle	DRIAAF	Chargée de mission filières agricoles
<b>MATHERON</b>	Jacques	DRIAAF	Chargé de mission
<b>MAUVAIS</b>	François	DRIAAF	Responsable du Pôle Alimentaire - Nutrition
<b>MAZIERES</b>	Sébastien	DDT91	Chargé de mission territoire rural
<b>MOUSSEAU</b>	Denis	CESER	Chargé de mission
<b>MUNEROT</b>	Laurent	CRMA	Président
<b>NAILI</b>	Sandrine	IFRIA Ile-de-France	
<b>PONTIER</b>	Maguelone	SEMMARIS	Conseillère du Président
<b>PORTELLO</b>	Félix	VITAGORA	Chargé de mission IDF
<b>RAVIER</b>	Coralie	DIRECCTE IDF	
<b>RUFET</b>	Corinne	Conseil régional IDF	Vice-présidente Agriculture, Environnement
<b>SMITH</b>	Richard	DRIAAF	Directeur Adjoint

<b>STEIN</b>	Catherine	FRCA (fédération régionale des coopératives agricoles)	Directrice
<b>TARRIER</b>	Franck	DIRECCTE IDF	Chef pôle 3E
<b>TIFFONNET</b>	Stéphanie	Boulangerie La galerie des Pains	Gérante
<b>ZALAY</b>	Marion	DRIAAF	
<b>ZGLINICKI</b>	Eric	BPI IDF	Financement entreprises